



**Expansion du centre de recherche et d'entreposage de carottes
de Canada et de Terre-Neuve-et-Labrador l'Office des
hydrocarbures extracôtiers
30-32, Duffy Place, O'Leary Industrial Park,
St. John's (T.-N.-L.)**

Description du projet

Préparé par :
Service des Affaires environnementales de l'Office Canada-Terre-Neuve-et-
Labrador des hydrocarbures extracôtiers
St. John's (T.-N.-L.)

**Pour de plus amples
renseignements, veuillez
communiquer avec :**

C-TNLOHE
5^e étage, Place TD, 140, rue Water,
St. John's (T.-N.-L.), A1C 6H6
Tél. : 709-778-1400
Télec. : (709) 778-1473

Le 17 septembre 2009

1. Renseignements généraux

L'Office Canada-Terre-Neuve-et-Labrador des hydrocarbures extracôtiers (C-TNLOHE) propose d'agrandir son centre de recherche et d'entreposage de carottes. L'installation est située au 30-32, Duffy Place, O'Leary Industrial Park, à St. John's (Terre-Neuve). Le centre de recherche et d'entreposage de carottes de le C-TNLOHE abrite des carottes, des déblais et des échantillons d'huile provenant de puits forés dans la région extracôtière de Terre-Neuve. Le centre dispose également d'une vaste collection de diapositives palynologiques et micropaléontologiques et de lames minces pétrographiques. En plus de l'entrepôt de matériaux de puits, le bâtiment comprend des salles d'examen des carottes et de déblais, une réception et des bureaux, ainsi qu'une salle de conférence.

1.1 Coordonnées du projet

Renseignements sur le proposant :

Office Canada-Terre-Neuve-et-Labrador des hydrocarbures extracôtiers
Cinquième étage, TD Place
140, rue Water
St. John's (T.-N.-L.) A1C 6H6
www.cnlopb.nl.ca

Personne-ressource du projet :

Mike Baker
Gestionnaire, Services de soutien
Office Canada-Terre-Neuve-et-Labrador des hydrocarbures extracôtiers
Cinquième étage, TD Place
140, rue Water
St. John's (T.-N.-L.) A1C 6H6
Téléphone : (709) 778-1464
Télécopieur : (709) 778-1473
Courriel : mbaker@cnlopb.nl.ca

Renseignements sur l'expert-conseil :

BAE Newplan Group Limited
1133, chemin Topsail
Mount Pearl (T.-N.-L.)
A1N 4T3
Téléphone : (709) 368-0118

1.2 Questions et autorisations réglementaires

La *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* s'applique à cette activité d'expansion, étant donné que la taille de ce projet de construction l'empêche d'être exclu et que le C-TNLOHE, une autorité fédérale telle qu'elle y est définie, assure le financement du projet. Cette expansion pourrait faire l'objet d'une évaluation environnementale par la province de Terre-Neuve-et-Labrador.

Toutes les activités de construction doivent être conformes aux codes et règlements fédéraux, provinciaux et municipaux en matière de construction. Toutes les stipulations des autorités fédérales, provinciales ou municipales ou leurs agents doivent être strictement

suivis. Toute divergence doit être résolue avec succès avant que les travaux pertinents puissent commencer. Le promoteur doit obtenir tous les permis, licences et autorisations nécessaires pour le projet proposé.

2. Renseignements sur le projet

2.1 Structures du projet

L'extension proposée sera un bâtiment à un étage, à ossature d'acier, comprenant une superficie d'environ 790 mètres carrés (8500 pieds carrés), qui seront tous dédiés au stockage des échantillons de carottes. Habituellement, la construction comprendra :

- l'enlèvement du mur ouest entre le bâtiment actuel et la zone d'expansion;
- l'ouverture du couloir dans la zone de réception;
- l'ajout de la climatisation pour la réception, les bureaux et les salles de conférence;
- la réparation générale des déficiences existantes.

Outre l'extension proposée, un certain nombre de modifications générales seront apportées au bâtiment actuel afin d'améliorer la fonctionnalité du bâtiment et l'environnement de travail général.

Le bâtiment comprendra les éléments suivants :

- une ossature en acier avec revêtement métallique pour le toit;
- des fondations en béton renforcé et une dalle de plancher pour répondre aux besoins de chargement du stockage de carottes;
- Une finition extérieure de la construction sera composée de briques et de revêtement métallique, pour correspondre à l'installation existante;
- une toiture composée de 2 plis modifiés par-dessus 100 mm d'isolation rigide et un pare-vapeur sur le platelage de toit métallique;
- un système d'extincteurs pour répondre aux exigences du code de prévention des incendies;
- une ventilation pour satisfaire aux exigences minimales en matière de circulation d'air;
- un système de chauffage.

Le stationnement actuel peut accueillir huit (8) voitures. Ce stationnement sera agrandi pour offrir une capacité de stationnement pour quinze (15) voitures. Le site sera nivelé de façon appropriée et aménagé autour de l'extension, et un fossé de drainage et un système de drainage secondaire seront ajoutés aux côtés nord et ouest de l'extension pour répondre aux besoins potentiels de ruissellement.

2.2 Activités du projet

Les activités de préparation du site et de construction devraient débuter en octobre 2009 et être terminées d'ici juin 2010. Aux fins de l'évaluation environnementale, on prévoit que l'installation sera exploitée pendant 25 ans.

2.3 Ressources et matériel nécessaires

La préparation du site et la construction comprennent le défrichage de la végétation et des arbres, le nivellement du site, le déversement du béton et l'aménagement paysager. La structure nécessitera un service d'eau et d'égouts sanitaires. L'électricité sera fournie à partir du bâtiment d'entreposage de carottes existant, y compris la fourniture d'éclairage et de chauffage.

3. Renseignements sur le site du projet

3.1 Emplacement du projet

L'expansion proposée du Centre de recherche et d'entreposage de carottes se situe au 30-32, Duffy Place, O'Leary Industrial Park, à St. John's (Terre-Neuve). Elle sera située à côté et à l'ouest du centre de recherche et d'entreposage de carottes existant et sera conçue pour se fondre avec l'apparence de ce bâtiment existant. Des rues municipales sont adjacentes au centre de recherche et d'entreposage de carottes.

Cette zone, un parc industriel aménagé, ne contient aucun élément physique ou biologique important ou sensible à l'environnement. Le plan d'eau le plus proche est un ruisseau et un petit étang, situés à environ 500 m au sud-est du site proposé. Aucune activité ne se déroulera à moins de 30 m des cours d'eau.

3.2 Environnement physique

La ville de St. John's est située dans l'écorégion des Landes maritimes. Elle s'étend vers l'ouest à travers la moitié sud des hautes terres de Terre-Neuve jusqu'aux monts Long Range. Son climat est affecté par l'océan Atlantique, ce qui le rend vulnérable à de longues périodes de brouillard. Elle se caractérise par des étés frais et des hivers courts et modérés le long de la côte et plus froids à l'intérieur des terres. La température moyenne annuelle est d'environ 5,5 °C, avec une température moyenne estivale de 11,5 °C et une température moyenne hivernale de -1 °C. Les précipitations annuelles moyennes vont de 1200 mm à plus de 1600 mm.

Le sapin baumier est l'espèce d'arbre dominante. Les incendies ont entraîné le remplacement du sapin par des peuplements clairsemés d'épinette noire, de sapin baumier, de mélèze et d'arbustes, ainsi que par des mousses et des lichens. Les espèces *Kalmia* et la sphaigne poussent sur des tourbières oligotrophes en couverture et plate. L'élévation du niveau de la mer à environ 250 m au-dessus du niveau de la mer est composée d'un mélange de roches sédimentaires et de granites. Les hautes terres sont accidentées et rocheuses en raison de l'érosion, les zones basses ont une topographie ondulante.

3.3 Utilisation des terres

Le projet proposé est situé sur des terres appartenant à le C-TNLOHE et dans les limites du parc industriel O'Leary. L'utilisation actuelle des terres dans le parc industriel est un mélange d'entreposage et de bâtiments commerciaux avec des surfaces pavées et des zones gazonnées ouvertes.